
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le lundi 22 avril 2013 à 12 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE13 0499

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0500

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de support technique et de contrôle de qualité pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage ainsi que le support technique et le contrôle de qualité pour les travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, seules firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12159 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention :

Firme	Somme maximale taxes incluses	Délai maximal	Contrat
BPR Infrastructures inc.	359 986,73 \$	24 mois	1
Cima +	297 842,74 \$	24 mois	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des villes liées, conformément aux informations financières inscrites au dossier et ce au rythme des besoins à combler pour une période maximale de 24 mois.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1120266050

CE13 0501

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure trois ententes-cadres d'une durée de 3 ans, pour la fourniture sur demande de soutien technique aux activités de la Division de l'exploitation du réseau artériel pour la mise en oeuvre du Plan stratégique sur les systèmes de transport intelligents et la réalisation d'études en circulation;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12112 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention :

Firmes	Montant maximal (taxes incluses)
Dessau	936 158,18 \$
Aecom	601 465,15 \$
Cima+	409 803,09 \$

- 3- d'imputer ces dépenses à même les budgets de la Direction des transports, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1125309007

CE13 0502

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure quatre ententes-cadres de services professionnels afin de réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et expertises sur différents projets de construction, réhabilitation ou réfection qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements ;
- 2 - d'approuver quatre projets de convention de services professionnels par lesquelles les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12345 :

Firme	Somme maximale	Contrat
Groupe Qualitas inc.	2 765 364,30 \$	1
Groupe ABS inc.	2 119 679,10 \$	2
LVM inc.	1 419 354,88 \$	3
Inspec-Sol inc.	733 753,20 \$	4

- 3 - d'imputer ces dépenses à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au fur et à mesure des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1123855014

CE13 0503

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure quatre ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser des études géotechniques et de caractérisation environnementale, de préparer des plans et devis de réhabilitation et d'effectuer la surveillance environnementale de travaux de décontamination de sites sur différents projets de construction, de rénovation d'infrastructures municipales, de travaux d'aménagement ou de mise en valeur de sites qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements ;

- 2- d'approuver quatre projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale inscrite à l'égard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12250 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention :

Firme	Somme maximale Taxes incluses	Contrat
Inspec-Sol inc.	3 054 155,66 \$	1
Les Consultants S.M. inc.	2 347 628,54 \$	2
LVM inc.	1 626 853,71 \$	3
Groupe Qualitas inc.	903 979,44 \$	4

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1133855002

CE13 0504

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la transaction intervenue entre M. Guy Hébert et la Ville de Montréal et d'autoriser sa signature pour la Ville de Montréal par Dagenais Gagnier Biron et son exécution selon ses termes.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1130395004

CE13 0505

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE123855014 : Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Groupe Qualitas inc. (2 765 364,30 \$), Groupe ABS inc. (2 119 679,10 \$), LVM inc. (1 419 354,88 \$) et Inspec-Sol inc. (733 753,20 \$) pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et expertises sur les différents projets de construction, réhabilitation ou réfection qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements - Appel d'offres public no 12-12345 (8 soumissionnaires) - Approuver les projets de conventions à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1130573010

CE13 0506

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE133855002 : Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Inspec-Sol inc. (3 054 155,66 \$), Les Consultants S.M. inc. (2 347 628,54 \$), LVM inc. (1 626 853,71 \$) et Groupe Qualitas inc. (903 979,44 \$) totalisant une somme maximale de 7 932 617,35 \$ (taxes incluses) afin de réaliser des études géotechniques et de caractérisation environnementale, de préparer des plans et devis de réhabilitation, et d'effectuer la surveillance environnementale de travaux de décontamination de sites; qui seront requis par les services corporatifs ou les arrondissements / Appel d'offres public no 12-12250 (10 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1130573011

Levée de la séance à 12 h 50

70.001

Les résolutions CE13 0499 à CE13 0506 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville